



CTPD DU 25 JANVIER 2011

Parité syndicale représentée par :

FO DGFIP : Guy BECHADE, Brigitte BETHOULE, Christian DUFOUR (expert Jean- Marc PLAZIAT)

CFDT : Jean- François JEANTAU

CGT DGFIP : Nadine BOST, Lydie PEYRICHOU, Jean-Claude VIGNAUD

1)REGLEMENT INTERIEUR DES TRESORERIES DU 87

En préambule, il est indiqué par l'administration que le CTP n'a qu'une voix consultative, pas de vote sur ce sujet. Le Président décide de passer outre à ce que prévoit la réglementation et propose de soumettre au vote du CTP cette question.

Concernant les plages d'horaires toutes les trésoreries du département ont été consultées. 3 choix étaient proposés. La majorité des votes s'est prononcée pour le choix 1 (7h30 18h30 avec coupure 11h30 14h00). 2 trésoreries ont opté pour le choix 2 (7h30 18h30 coupure 11h45 14h00) Oradour S/Vayres et Chalus.

VOTE : FO DGFIP et CFDT : pour

CGT DGFIP : abstention

Un point est fait sur AGORA :

Dimensionnement insuffisant des serveurs non renforcés pour absorber 55 000 agents de plus (manque de lisibilité, problèmes de connexion, temps de validation important 3 jours environ). Serveur supplémentaire à partir du 24 janvier 2011 qui devrait améliorer le système ... sans effet constaté à ce jour.

Intervention des OS concernant le temps perdu par les collègues en poste comptable sans badgeuse. Il est demandé au président que soient pris en compte les temps d'accès à la connexion du poste de travail. Il est répondu par le président qu'une enquête départementale serait faite auprès des chefs de postes afin de pouvoir apporter une régularisation forfaitaire en fin de mois. Par ailleurs, compte tenu de dysfonctionnement d'AGORA il est demandé que les valideurs responsables puissent faire preuve de souplesse dans les rectifications à effectuer. Le président donne son accord.

2) VENTILATION DES EMPLOIS FILIERE GESTION PUBLIQUE ORE 2010 PLF 2011 catégories B et C

Total général PLF 2011 ORE 2010 : +5 B -5 C (voir détail par poste et service en annexe)

Pour FO DGFIP il s'agit de la répartition de la pénurie des effectifs. Situation largement commentée lors du dernier CTP du 21/12/2010.

Vote contre de la parité syndicale.

3) MODIFICATION DES HORAIRES D OUVERTURE AU PUBLIC DE LA TRESORERIE DE LA BASSE MARCHE

Aménagement d'horaires demandé par les agents du poste :

8h30 12h 13h 16h fermeture au public le vendredi après-midi

Cette demande émanant des collègues du poste, pour FO DGFIP le vote pour s'impose.

VOTE : FO DGFIP et CFDT : pour

CGT : abstention

QUESTIONS DIVERSES

Informations de la direction sur divers points :

RIALTO : module d'investigation de la filière fiscale Brigade de Vérifications. Expérimentation nationale dans 40 brigades dont la Haute-Vienne.

Ce logiciel vient en réponse à une demande de la Cour des Comptes réclamant plus de traçabilité dans les vérifications de la comptabilité des entreprises. RIALTO sera mis en place auprès des vérificateurs après leur formation.

Contrôle sur pièces à distance (expérimentation)

Avec l'accord de la CNIL, il est désormais possible pour le département de la Haute-Vienne d'effectuer des contrôles sur les dossiers des SIP des Hauts-de-Seine.

Révision des valeurs locatives des locaux professionnels : expérimentation à partir du 6 février jusqu'au 14 mars. 18000 déclarations simplifiées seront adressées aux propriétaires de locaux professionnels (commerçants, artisans, professions libérales, entreprises, etc ...). A des fins statistiques des déclarations complétées seront exploitées par le CSI de Clermont Ferrand. Service dédié pour les renseignements le PELP (CDIF).

Questions des OS sur d'autres points

1)CHORUS

Recettes non fiscales : une partie de la formation (1/2 journée) est assurée par un intervenant privé pour la mise en place. La CGT DGFIP indique que cette formation s'avère trop rapide avec des manques d'explication par faute de temps. Les agents formés sont déçus : le président prend note et souhaite faire remonter ce constat.

2)Centre de Gestion des Retraites

Calendrier prévisionnel des effectifs de ce centre suite au transfert de Strasbourg et de Metz :

01/09/2010 : +8 agents (7 agents + 1 emploi PACTE au 01/12/2010)

01/04/2011 : + 7 agents

01/09/2011 : + 8 agents

Intervention de FO DGFIP qui demande un point sur l'état de l'effectif . Compte tenu du maigre mouvement de mutation au 1^{er} avril (arrivée d'1 C et départ d'1 C et d'1 B). Malgré l'intervention de la direction locale il n'y aura pas de rattrapage sur ce mouvement. Il est promis par la direction générale de l'arrivée de 15 agents au 1^{er} septembre. La question est de savoir comment la DGFIP permettrait l'arrivée de 15 agents au mois de septembre alors qu'elle applique pour l'année 2011 l'équilibre global lié à des suppressions d'emplois.

Pour mémoire le CGR de Limoges est le plus grand centre de retraites de France, il était présenté comme un grand pôle d'attractivité pour les agents. A ce jour il est sans doute très attractif mais la politique des emplois de la DGFIP remet en cause les arrivées prévues dans le département. Il s'agit par ailleurs d'un centre aux enjeux financiers important (400 000 dossiers), où est donc la logique de l'administration ? quelle cohérence en déduire ?

La direction locale prévoit tout de même un mouvement en interne qui pourrait pourvoir les emplois vacants dans ce centre ; mais il va encore s'agir d'habiller Pierre pour déshabiller Paul. Pour conclure on nous annonce comme acté le recrutement de 3 contractuels handicapés.

Le problème des locaux est toujours d'actualité. La direction souhaite que l'installation complète du service au 4^{ème} étage soit effective le plus rapidement possible. Une réponse sera apportée aux OS dans les 15 jours.

Par ailleurs CGT DGFIP propose que le service Produits Divers s'installe dans les bureaux libérés par la Redevance au 1^{er} étage et un des bureau de la mezzanine, 1 porte pouvant être ouverte entre les 2 bureaux. Le service stratégie et contrôle de gestion serait alors installée au 1^{er} étage dans l'aile neuve près de la comptabilité. Une étude sera faite sur ces propositions.

3) Ponts naturels

Le président propose 3 ponts naturels pour 2011 : 3 juin, 15 juillet et 31 octobre.

La CGT DGFIP indique qu'à la date du 3 juin la campagne de télédéclaration n'est pas terminée et s'interroge sur l'opportunité d'une fermeture des services ce jour-là. Nos collègues proposent qu'une consultation ait lieu sur la fermeture imposées des postes et services pour l'ensemble des agents.

FO DGFIP informe le CTP que depuis l'instauration des ponts naturels, cette mesure a toujours recueilli l'aval des personnels et estime que cette pratique facilite l'organisation des services à ces dates.

Le président après consultation propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain CTP pour vote.

Pourquoi la messagerie Thunderbird ?

Choix d'un logiciel gratuit pour la DGFIP, l'outil sera unifié fin mars.

Problème soulevé concernant le ménage sur les sites Cruveilhier et Montmailler : mise au point avec les sociétés de nettoyage.

Confirmation de la réinstalllation de la Paierie départementale dans les locaux laissés vacants par l'ex trésorerie de Limoges 1ère division avenue Baudin depuis 1 an. Concernant les places limitées de stationnement FO DGFIP demande qu'une information soit donnée au personnel sur les possibilités sur le site. Un point va être fait sur l'existant.

4) Equipe de renfort

FO DGFIP propose, que suite à la suppression d'emplois sur l'équipe de remplacement filière gestion publique ORE 2010, une étude soit faite par un groupe de travail qui établira : les besoins des postes et services, les recrutements éventuels, pour application en 2012, réflexion à partir de septembre 2011. Un renforcement de cette équipe paraît nécessaire.

5) Référentiel Marianne

Ce nouveau référentiel Fonction Publique remplace PVFI. A première lecture ce référentiel impose plus de contraintes aux agents, notamment pour l'accueil téléphonique. L'administration indique qu'à part ce point sensible les autres taches listées ne présentent pas un caractère plus contraignant.

6) Courrier sur le site de St Yrieix la Perche

Actuellement 2 contrats distincts avec La Poste. La trésorerie et le SIP/SIE reçoivent le courrier séparément. Pour l'envoi la poste vient chercher le courrier de la trésorerie par contre le courrier du SIP est amené à la poste par les agents. CGT DGFIP demande de revoir les contrats actuels afin d'unifier les pratiques du fait de la fusion.